

Editorial :

POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, Info

Sommaire

- P.1 : Editorial
- P.2 : Marche mondiale des femmes
- P.3 : Education sportive à l'école
- P.4 : Courrier au Ministre
- P.4 et 5 : Viols, violences sexuelles, impunité des agresseurs.

Comité de rédaction :

Patricia Braive,
Nina Charlier
Ingrid Dorraman,
Sigrid Gérardin,
Annette Girardclos,
Marie-Caroline Guérin
Frédérique Payen
Isabelle Pouzols
Danielle Ridet

L'actualité féminine et féministe constitue un vaste programme d'action qui ne risque pas de s'alléger dans les mois à venir.

Il convient d'examiner l'attitude de notre société face au comportement de beaucoup trop d'hommes envers les femmes et à la tolérance qui confine à la complicité des personnes ayant accès à la parole publique. Le tristement célèbre feuilleton DSK et ses multiples rebondissements occupent les médias sous des formes souvent révélatrices d'un monde où l'indulgence est d'emblée de mise envers toute attitude sexiste quelle qu'en soit la violence. Le mépris de la souffrance physique et morale des plaignantes a du mal à laisser la place à une légitime reconnaissance au droit et au respect face à des actes pourtant définis comme répréhensibles et punissables par la loi.

Le lourd contexte de crise dans lequel nous sommes entraîné-es malgré nous par nos dirigeant-es et les banques au niveau mondial pèse d'un poids encore plus lourd sur les plus fragiles et notamment sur les femmes

tant dans le monde du travail que dans leur vie privée ou sur leur avenir. Les bas salaires sont encore plus bas pour elles, leurs retraites encore plus dévaluées, leur libre choix compromis quant à la maternité et tant d'autres exemples qui constituent une liste interminable de reculs sociaux.

Les structures d'aide en général ou en direction des femmes en particulier, par le biais des baisses de moyens de financement sont bien sûr prises dans la spirale de cette régression généralisée qui empêche la solidarité et le partage au profit de la charité ciblée génératrice d'individualisme et d'exclusion.

Il n'est pas question de mettre une sourdine à notre vigilance et à nos revendications au profit de prétendues urgences dues au contexte économique particulier que nous subissons. Mettons au contraire en lumière tout ce qui doit être dénoncé et défendons nos acquis. Ce qui concerne les femmes concerne la société toute entière.

Annette GIRARDCLOS

La Marche Mondiale des Femmes

Encore une organisation qui doit faire face aux difficultés financières

Comme nous le signifions régulièrement dans le *POUR Elles*, La Marche Mondiale des Femmes (MMF), groupe-ment d'organisations associatives, syndicales et politiques, a lieu tous les 5 ans depuis 2000. Ainsi, nous avons marché en 2000, 2005 et 2010. Ces initiatives se déclinent en actions multiples, au niveau local, national, européen et mondial : organisation de marches, de manifestations, de forums, d'ateliers créatifs, de débats autour des thèmes de la Marche. Les formalités sont chaque fois déterminées collectivement avec des thèmes de revendications unitaires.

La particularité de ce mouvement est de se constituer sur le terrain, dans l'action féministe avec des groupes et organisations venus d'horizons militants, culturels, politiques, sociaux et évidemment géographiques différents.

Entre ces temps forts tous les 5 ans, la MMF continue ses activités en étant à l'initiative et/ou en participant à différentes mobilisations, rencontres.

La caractéristique de ce mouvement est de permettre aux femmes du monde entier de se rencontrer, d'échanger et de partager sur leurs luttes communes ou spécifiques selon le pays.

La MMF se réunit au niveau national, européen et mondial. Pour l'Europe les réunions ont lieu environ tous les 10 mois. La dernière s'est tenue en Macédoine fin septembre. Des délégations de Macédoine, Italie, Galicie, Pays basque, Portugal, Albanie, Belgique, Suisse, France, Catalogne, Turquie étaient présentes. Frédérique Payen représentait la FSU au sein de la délégation française. Cette rencontre sur 3 jours a permis d'échanger sur les différentes actions menées dans les différents territoires et de construire des actions revendicatives communes.

De nombreuses associations féministes à travers le monde, rencontrent de sérieuses difficultés financières. La MMF n'échappe pas à cette situation et dans ce contexte de crise financière, les structures de luttes pour les droits des femmes sont menacées de disparition. Que ce soit en Belgique, en Grande Bretagne, dans les pays nordiques, dans les pays du Sud, le constat est le même : les banques sont renflouées et les associations mises au pilori. Que dire de la France, où les organisations de défense des droits des femmes se battent pour préserver l'infinitésimale proportion d'argent public qui leur est destinée ? Pourtant, il nous apparaît aussi important, voire plus, d'assurer le développement durable et la justice sociale dans tous nos pays, de mettre en œuvre l'égalité des droits et des pouvoirs entre les femmes et les hommes pour que d'équilibrer la balance des paiements.

Aujourd'hui, les financements ont fortement diminué et les dossiers requièrent des conditions administratives sans fins, des obligations de co-financement aux 25000 critères,

des demandes organisationnelles inadaptées qui forcent le fond à s'incliner face à la forme et qui placent la créativité loin derrière les figures imposées. Les associations, comme les réseaux, ne sont pas des entreprises ! La plupart n'ont pas de liquidités pour faire les avances sur des fonds qui tardent à venir, elles ne peuvent pas non plus emprunter aux taux bancaires. Elles n'ont souvent pas même les moyens de payer une personne qui va les aider à collecter des aides !



Et que dire de la précarité de l'emploi qui dérive de ces « projets » forcément à court terme, des militantes qui naviguent entre bénévolat et les contrats à durée hasardeuse, prêtes à travailler sans salaire pour sauver leur association... Pensons aux parachutes dorés.

Dans le monde anglo-saxon, notamment aux Etats-Unis, les grosses corporations et les fondations d'entreprises financent la « société civile » à coup de millions de dollars. En Europe, les associations hésitent à les solliciter, par tradition, par méfiance et/ou par idéologie/éthique. Par bêtise, affirment certain-es en martelant qu'il n'y a plus d'autres solutions. Bill Gates et Goldman Sachs s'érigent en nouveaux banquiers du développement, et les agences de cotation déterminent l'avenir du mouvement social. Est-ce là le seul « choix » qu'il nous reste face à la démission des pouvoirs publics ?

On a pu constater à l'occasion de cette rencontre européenne que certains pays n'ont pu être présents faute de moyens. Malgré cela, la Marche Mondiale des Femmes continue ses actions et travaille à une action européenne en dépit de la crise et des politiques d'austérité qui touchent l'ensemble de nos pays. Ainsi, une vidéo de témoignages de femmes d'Europe est en cours de réalisation, une manifestation européenne se prépare dans chaque pays une même action, au même moment avec les mêmes slogans.

Au niveau international, les réunions ont lieu tous les 2 ans et demi, 3 ans. La prochaine se tiendra aux Philippines fin novembre 2011, là sans nul doute de nombreux pays seront absents faute de moyens. Un des enjeux de la Marche Mondiale des Femmes est aussi de réfléchir à une meilleure mutualisation des moyens car les inégalités sont importantes entre pays et bien sûr entre continents. Il s'agit de chercher de nouveaux moyens de financement et de développer des partenariats avec d'autres associations pour que toutes les paroles des Femmes à travers le Monde continuent à se faire entendre.

Frédérique Payen

Sexisme. L'éducation physique et sportive à l'école : une chance pour l'égalité entre filles et garçons

Par Nina Charlier, Professeure d'EPS, responsable de la commission femme du Syndicat National de l'éducation Physique (SNEP)

Les pratiques sportives se répartissent encore fortement selon l'identité sexuée. Très tôt, les jeunes et leurs parents ont tendance à choisir un sport en fonction de leur sexe.

L'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) n'ignore pas les conséquences à l'école: problème de motivation face à des activités fortement identifiées masculines ou féminines et gestion difficile de la mixité...

L'EPS, en imposant les mêmes pratiques à des classes mixtes, en réduit la portée sexuée. Elle contribue à une possible déconstruction des stéréotypes et permet aux jeunes de gagner les compétences nécessaires à des choix de pratique ultérieure élargis.

Si le cours d'EPS a été le dernier à devenir mixte, il est souvent considéré aujourd'hui comme un lieu où l'expérience de l'égalité est possible. Les enseignant-es d'EPS essaient de faire en sorte que les différences de sexe ne soient plus un marqueur d'inégalités, actuellement défavorable aux filles. La bataille est longue. D'abord parce que les filles restent minoritaires dans les sports et qu'à l'école leurs notes sont inférieures à celles des garçons. Ensuite parce que beaucoup, dont notre institution, pensent qu'en poussant l'EPS des filles vers des activités d'entretien corporel, on leur donne plus de chance de pratiquer. Les filles n'aimeraient les pratiques physiques que pour se préoccuper de leur silhouette, éliminant tous les autres motifs (sport aux garçons, fitness aux filles?) ! Il faut refuser de capituler devant cet abandon des fonctions égalitaires de l'école. Les offres de pratique doivent s'ouvrir plus largement aux deux sexes, chacun-e bénéficiant des compétences de l'autre.

L'impact de ces stéréotypes impose de ne négliger aucun des deux sexes dans leur prise en charge éducative. Une attention aux choix d'activités, aux contenus enseignés, aux formes de pratique (des compétitions qui n'éliminent pas les plus faibles, par exemple), à l'évaluation et la notation dévoile des questions lourdes pour l'enseignement.

Nous ne pouvons pas faire «comme si» filles et garçons étaient pareil-les ou comme si les filles n'aimaient pas «naturellement» le sport. Le sport scolaire du mercredi après-midi prouve l'inverse, les filles représentant près de la moitié des effectifs où elles viennent pour faire de la compétition, dans de nombreuses activités.

Il est possible de réduire ces écarts dans le cadre d'une mixité bien pensée. Nos cours d'EPS doivent être réfléchis afin que nos élèves confrontent et s'enrichissent de leurs expériences afin «d'apprendre ensemble». Vaste programme pour les enseignant-es dont nous entrevoyons quelques obstacles: manque de formation, prédominance des modèles masculins, invisibilité du fait féminin dans les programmes des autres disciplines scolaires et dans l'école en général...

La pertinence de l'enseignement de l'EPS réside aussi dans la recherche d'une égalité de performances, quelles que soient les activités. C'est un enjeu pour les deux sexes. L'école, qui doit dispenser une culture commune, a le devoir de lutter contre les images et les discours qui dévalorisent le féminin et portent préjudice au développement personnel des individus. Elle œuvre plus massivement que n'importe quelle autre institution sportive à la modification et à la diversification des modèles, faisant de l'EPS le terrain d'expérimentation d'une nouvelle chance pour l'égalité entre les sexes tout en contribuant à faire évoluer le sport lui-même.

L'EPS doit participer encore plus à l'acquisition d'une culture commune et diversifiée en permettant aux garçons d'accéder à la sensibilité des disciplines artistiques et, pour les filles, en contribuant au mouvement irréversible de conquête et de transformation du sport par les femmes.

Paru dans l'Humanité des 18,19 et 20 novembre 2011 dans le cadre de la page Des Débats : « Comment mettre hors jeu le sexisme dans le sport ? »

COURRIER FSU ENVOYÉ AU MINISTRE le 19 octobre 2011

Lors des opérations préliminaires au dépôt des listes pour les élections professionnelles, vous avez imposé aux syndicats de faire figurer la mention « Madame » ou « Mademoiselle » devant chaque nom de candidate. Cette décision n'est ni éthique, ni égalitaire, ni conforme.

De nombreux textes, ou directives, émanant de plusieurs ministères ou organes gouvernementaux précisent depuis plus de 40 ans que l'appellation « Mademoiselle » est « discriminatoire ». Cette dénomination ne repose que sur l'usage et ne constitue pas un élément de l'état civil.

De même de nombreux formulaires administratifs contiennent encore la formule « Madame » ou « Mademoiselle » en particulier à l'Éducation nationale.

La circulaire FP n°1172 du 3 décembre 1974 du secré-

taire d'État auprès du Premier ministre (Fonction publique) relative aux mentions particulières de l'état civil dans les correspondances administratives adressées aux femmes précise cependant que « *l'emploi de l'une ou l'autre de ces formules est [...] une question d'usage et ne constitue en aucune manière un des éléments de l'état civil des intéressées* ».

Nous vous informons également que cette discrimination a été condamnée dans pas moins trois circulaires ministérielles (circulaires FP 900 de 1967, FP 1172 de 1974, circulaire CNAF n° 1028 - 410 de 1978) et qu'il serait largement temps de mettre un terme à ce débat et à une situation discriminatoire vis-à-vis des femmes.

Nous vous demandons de respecter des textes qui garantissent l'égalité entre les sexes et à la vie privée des femmes.

VIOLS, VIOLENCES SEXISTES, IMPUNITE DES AGRESSEURS, le cas DSK

Penser à aider une victime de viol est une chose ; penser à mettre fin au viol en est une autre.

Andréa Dworkin

Depuis le mois de mai, les « affaires » DSK ont exposé au grand jour la permanence, la puissance et la violence du sexisme en France. Leur traitement médiatique, politique et juridique est révélateur du peu d'attention portée par notre société aux violences envers les femmes et au viol en particulier. Ainsi, il a fallu attendre la possible mise en cause de DSK dans l'affaire de proxénétisme de l'hôtel Carlton de Lille pour que cessent enfin les indéfectibles et grossiers étalages de soutien à ce personnage. Le peu de réactions collectives à ces propos inadmissibles et d'un autre âge montre à quel point les stéréotypes de genre sont ancrés dans notre société patriarcale qui nie encore la gravité de ces comportements.

Les propos misogynes et scandaleux exprimés sans complexes par des journalistes, des politiques et de prétendus intellectuels, concernant l'agression de Nafissatou Diallo, sont effarants pour nous toutes et dramatiques pour les femmes victimes de viols. Entre autres : Jack Lang « *il n'y a pas mort d'homme* » donc un viol n'est pas grave ... Aurait-elle dû mourir pour sauver son « honneur » ? Pour J.F Kahn, ce n'est qu'un « *troussage de domestique* » propos révélateur quant à sa position sur le viol et son mépris de classe. BHL, lui, voit son ami comme « *un séducteur, un charmeur* » un séducteur à la française en somme mais surtout pas un possible violeur. M. Aubry et M. Valls, les larmes aux yeux devant les images de DSK menotté parlent d'« *insoutenable cruauté* ». Toutes ces déclarations, cet étalage de soutiens de classe ont en commun le fait qu'aucun mot, qu'aucune déclaration n'a été adressé à la victime.

Ces propos et ces postures abjectes des agents du pouvoir économique, médiatique, politique doivent absolument être dénoncées car elles véhiculent l'idéologie dominante d'un patriarcat qui ne tient pas compte des lois les plus récentes et continue à faire régner cette idéologie dans notre société au détriment de la moitié de l'humanité : les femmes. Tous, médias, politiques, intellectuels collaborent à présenter les viols et les violences comme un phénomène asexué. Or, les violences faites aux femmes, qu'elles soient des agressions sexuelles, des viols, des meurtres, des violences conjugales, économiques et/ou psychologiques se définissent précisément par leur caractère sexué et s'exercent dans un contexte de domination d'un sexe sur l'autre. Les femmes subissent ces violences par le fait même qu'elles sont des femmes. Dans ce système, les rapports inégalitaires sont imposés dès l'enfance au sein des familles d'abord, dans les institutions ensuite (notamment à l'école), au travail... Dans leur vie quotidienne et dans quasiment tous les lieux de socialisation les femmes subissent, de manière plus ou moins violente et plus ou moins perceptible, la domination masculine. Les aspects polymorphes de cette domination, les multiples résistances, pour ne pas dire le refus de nombreux détenteurs du pouvoir de diffuser les thèses féministes rendent ce fléau invisible voire le justifie. La domination masculine est volontairement banalisée.

Pourtant, les viols et les violences s'exercent partout et dans tous les milieux sociaux. Ils ne s'imposent pas aux femmes exceptionnellement de manière inaugurale et/ou isolée mais participent d'un continuum dans le processus de violence. Ils peuvent relever parfois d'un jugement esthétique renvoyant les femmes à un état d'objet ou de blagues sexistes entre amis, au travail, qui les rabaisent, jusqu'aux agressions physi-

ques, sexuelles, aux viols et aux meurtres. Ce continuum de violences *marque* les femmes dans leur corps et dans leur esprit et contribue à fabriquer une mésestime d'elles-mêmes allant jusqu'au dégoût de leurs corps, de leurs pensées et de leurs paroles. Tous ces outils de la domination masculine travaillent à faire taire les femmes, même et surtout lorsqu'elles sont victimes du pire.

En France, avec 75 000 viols par an, soit 200 par jour, les chiffres sont explicites, or 10 000 plaintes sont déposées et seulement 2000 d'entre elles aboutissent à des condamnations (soit 2,5% des viols révélés). 16% des femmes ont subi des viols ou des tentatives de viol dans leur vie, dont 59% avant 18 ans. Ces chiffres révèlent, d'une part, que les femmes victimes de viols ont peur (65 000 victimes ne portent pas plainte) et d'autre part, que lorsqu'elles osent porter plainte, elles sont discréditées et leur parole est niée (8 000 agresseurs sur les 10 000 dénoncés sont impunis). Alors que les enquêtes de victimisation attestent que les viols existent dans toutes les classes sociales, seulement 10% des violeurs assignés aux assises sont issus des classes sociales supérieures. Non seulement le nombre de viols en France est très important mais son traitement judiciaire est insuffisant et alarmant. Toutes les professionnelles qui reçoivent et accompagnent les femmes victimes de viols témoignent de la culpabilité, injustifiée du point de vue des faits mais d'une extrême logique d'un point de vue sociétal, qui empêche les victimes de renvoyer leurs agresseurs devant un tribunal. Ces professionnelles dénoncent aussi la façon dont la police et la justice accueillent les victimes. Dénoncer un agresseur relève du parcours d'une combattante or, après un tel traumatisme, combattre relève de l'impossible.

Nagy Piroška, économiste, subordonnée au directeur général du FMI, accuse DSK de harcèlement sexuel. Une enquête diligentée en interne puis prise en charge par des avocats conclut à la non culpabilité de ce dernier. Sa conduite qui sera finalement taxée « d'imprudence ». Pourtant, les propos de la plaignante dans sa lettre du 20 octobre 2008, sont clairs « *Je vous ai expliqué en détail comment il m'a convoquée plusieurs fois pour en venir à me faire des suggestions inappropriées. Malgré ma longue vie professionnelle, je n'étais pas préparée à des avances du Directeur Général du FMI. Je ne savais que faire ; ainsi que je vous l'ai dit, je me sentais maudite si je le faisais et maudite si je ne le faisais pas. Après un temps je fis la grave erreur de me laisser entraîner dans une très brève aventure* ». Le jour de la publication de cette lettre, le journal français *Libération* intitule un de ses articles : « *L'avenir de DSK suspendu à un jupon* ».

Lorsque l'on se réfère au processus graduel qui amène certains hommes à devenir violeurs, les chiffres alarmants de ces crimes et les dénis de justice qui en résultent, il est urgent de ne plus laisser l'ensemble des acteurs médiatiques traiter avec autant de condescendance et de légèreté des faits d'une telle portée. Ce

sont d'abord les victimes puis toutes les femmes qui sont niées, humiliées dans leur identité.

En justice, la qualification des faits soit en agression sexuelle soit en viol modifie considérablement l'impact de la réparation due par l'agresseur et par la société. Le cas de Tristane Banon, agressée en 2003, illustre cette situation, qui prive d'une possible réparation des femmes blessées moralement à vie.

Nafissatou Diallo, victime et principal témoin dans le procès pénal pour viol et agression sexuelle a été décredibilisée par les riches avocats de DSK au principe qu'elle aurait menti - fait gravissime aux Etats-Unis - devant le Grand Jury quant à son emploi du temps juste après les faits de violence et sur certains aspects de son passé. Dans cette affaire, quatre des sept chefs d'inculpation relevaient de crimes. Les preuves étaient accablantes, l'état de la chambre révélait des faits de violence, le rapport médico-légal prouvait la présence de sperme, d'ecchymoses au sexe, de lésions physiques sur la plaignante. Or, selon les avocats, les lésions constatées « *peuvent avoir été provoquées par un rapport sexuel consenti* » et selon le procureur « *Les preuves physiques, scientifiques et d'autres natures indiquent que l'accusé a engagé un acte sexuel précipité avec la plaignante...* ». Précisons que, même si le procureur a abandonné le procès pénal au nom du principe d'opportunité des poursuites, DSK n'est pas innocenté des faits qui lui sont reprochés malgré la discrétion des médias et des proches de cet homme. Une procédure civile est aujourd'hui en cours pour tentative de viol.

Les viols ne sont pas, comme on tente de nous le faire entendre, des violences rares commises par des sociaux, des fous et/ou des marginaux, parce que les femmes victimes de viols et de violences sont encore aujourd'hui humiliées et décredibilisées par tous les moyens, parce que 98% des violeurs et des agresseurs de femmes sont libres de circuler et surtout libres de recommencer, plus particulièrement quand ils sont blancs et riches. Il est grand temps de nous doter d'une critique féministe de la justice et d'exiger que la loi cadre contre les violences faites aux femmes soit appliquée et améliorée. Il est grand temps aussi que les thèses féministes soient largement diffusées et servent de base pour que cessent les violences, les massacres, les traites à des fins de prostitution qui atteignent la moitié de l'humanité : les femmes.

Il est évident que nous devons aussi nous doter d'outils syndicaux pour accompagner les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles sur leur lieu de travail : thème abordé spécifiquement le 8 décembre lors du stage femmes FSU.

Sigrid Gérardin

**Retrouvez les infos
sur le site web de la fsu:
<http://fsu.fr>**

imprimé par nos soins - n°ISSN: 1247-2859 - N°CPPAP: 0710 S 07455 - Dépôt Légal: Décembre 2011 - Prix: 0.40€
Directeur de la Publication: Bernadette Groison
POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, Info
104 Rue Romain Rolland 93260 LES LILAS - TEL: 0141632730 - FAX: 0141631548 - **Courriel** : fsu.nationale@fsu.fr